



Pourquoi fumeurs dans locaux administratifs

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 23 janvier 2003

Merci et meilleurs voeux.

Je travaille dans une administration, et j'ai beaucoup de mal à faire respecter mon droit de refuser le tabagisme passif.

Je suis allée plusieurs fois à l'infirmerie le signaler.

A certains étages il y a des salles fumeurs, mais les gens fument dans les couloirs, à côté de la cantine, dans les toilettes enfin partout, les fumeurs sont rois.

Dans mon service une seule salle de repos envahie par les fumeurs, mégots partout, impossible de prendre une pause régulière, je me suis mise en colère, la semaine dernière dans la nuit j'ai eu des problèmes à cause de ça, le lendemain je ne suis pas allée travailler, je n'ai pas eu la possibilité de régulariser j'ai dû aller chez un médecin, faire faire un arrêt de travail pour un jour et pour cela prendre un jour de congé annuel.

De plus l'immeuble sur 7 étages est en travaux, je suis désolée que me conseillez vous. merci.

Réponse :

La bonne application de la loi dépend de l'attitude de chaque individu.

Prenez-vous par la main, apprenez les règles élémentaires contenues dans la loi et qui concernent les entreprises. Puis, consultez les conseils pratiques qui vous permettront de construire le dossier indispensable pour agir.

DNF reste à vos côtés tout au long de la démarche, n'hésitez pas à recourir à elle en cas d'hésitation.